

Programme :

- Hebergement : bungalows, camping et aire c-car
- Secteur canoë-kayak et espace pêcheurs
- Espace pique-nique
- Aires de sport
- Espace poneys
- Stationnements

Thèmes, milieux ouverts, naturels, grand paysage

- Développement durable, bioclimatisme
- Trame verte et bleue

Surface : 8 ha

Plan masse de l'aménagement de la base de loisir

Situé en continuité du centre de Vendennes-sur-Aroux, village à l'urbanisation très diffuse, le site de la base de loisir est un lieu alternant emprises

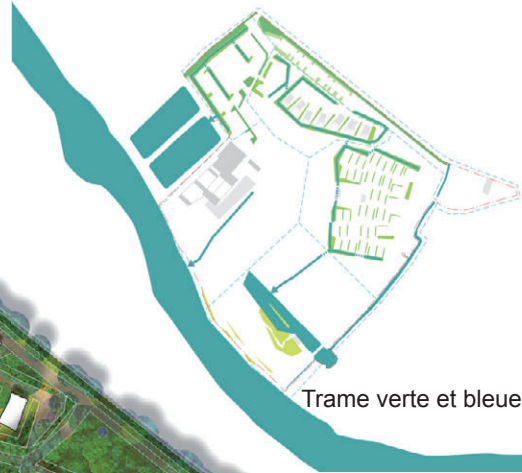


boisées et grandes clairières, en continuité des espaces agricoles et fluviaux limitrophes. Les boisements, très matures, sont dépourvus de lisières. Le parti d'aménagement propose d'implanter les différentes

composantes du programmes au lieu de ces lisières qu'elles contribuent à recréer avec leur aménagement paysager et une gestion intégrée des EP. Les programmes couverts, regroupés autour du bâtiment existant, créent une lisière bâtie à l'ouest.



Schéma d'insertion urbaine et paysagère



Trame verte et bleue

Vue aérienne de la base de loisir



Vue de la place centrale, accueil, restauration et accès à la base nautique

Cette organisation permet de préserver les clairières, lieux d'usages plus libres, de croisements et rencontres et de les ouvrir sur la rivière, sur le grand paysage.

Enfin, le développement de sports nautiques et d'espaces de pêche, s'inscrit dans un redéploiement de la ripisylve de l'Arroux entre berge et bassin d'initiation proposé.

Le projet s'organise sur le triptyque : « Habiter les lisières, Pratiquer la rivière, Vivre au grand air. »



Coupe longitudinale sur l'ensemble du site

